

République Française

Département  
PAS DE CALAIS

Arrondissement  
CALAIS

Canton  
MARCK

Nbre de Conseillers  
En exercice  
14

Présents  
11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NOUVELLE-EGLISE**

L'an deux mille vingt trois et le vingt sept du mois de mars à 19 H 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick WAY.

Convocation du 17/03/2023

**Présents :** WAY Patrick, DAULLE François, ROBE Jean-Michel, BOMBLE Bernard, CANDAS Mathieu, DELPLACE Marie, DUVAL Guy, DRIEUX Eric, HANNEQUIN Christine, VERSTRAETE Sébastien et WULLENS Colette

**Absents :** ACCARY Frédéric, BIJOK Marie-Pierre et TOUSSAINT Angéline

**Secrétaire de séance :** BIJOK Marie-Pierre

**Objet : Vote des taux 2023**

M. Way présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023.

Il demande au conseil de fixer le taux des taxes communales pour 2023.

Après discussion, le conseil décide de ne pas modifier les taux suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 38,15%
- Taxe foncière (non bâti) : 29,21%
- Taxe d'habitation : 22,31 %

Fait et délibéré à Nouvelle-Eglise les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures.

*Pour copie conforme*  
**Le Maire, Patrick WAY**



RF Préfecture de ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 062-216206235-20230327-DE_2023_015-DE